

## AI09 - Mémorial français "Les fantômes"

<b>Récapitulatif des attributs de l'élément constitutif</b>		
<b>Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)</b>	AI09 Mémorial français "Les fantômes"	- AI09-1 Monument « les fantômes » de Landowski - AI09-2 Monument « La France»
<b>Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)</b>	<b>Elément(s) constitutif(s)</b>	Aucun
	<b>Zone(s) tampon(s)</b>	Aucun
	<b>Zone d'interprétation</b>	- AI01-i1 Le temple mémorial américain - AI01-i2 Monument aux morts (rare représentation de soldat mort) - AI01-i3 Monument de la 3 <sup>ème</sup> division américaine - AI01-i4Le château (vue sur la cote 204) - AI01-i5 Cimetière franco-britannique - AI01-i6 Monument de la Côte 204 - AI01-i7 2nd American Division boulder - AI01-i8 Mémorial de la Division Arc-en-Ciel (42e Division US) - AI01-i9 Fontaine monumentale - AI01-i10Cimetière américain Oise-Aisne (organisation du cimetière, chapelle, et Joyce Kilmer) - AI01-i11 Meurcy Farm : site privé, pierre gravée à l'entrée rappelle la mémoire du second lieutenant Oliver Ames junior - AI01-i12 Monument érigé en l'honneur de deux aviateurs français (29 juillet 1918) - AI01-i13 Monument de la 4 <sup>ème</sup> DI américaine - AI01-i22 Pont monument (rare) honorant les troupes américaines venus libérer la ville à deux reprises en 1918 et 1945 - AI01-i14Cimetière Franco-allemand de Loupeigne

## ELEMENT CONSTITUTIF AI 09

### ICONOGRAPHIE



(AI09 Mémorial français "Les fantômes", F.VILTART, 2013)



(AI09-1 Monument « les fantômes » de Landowski, F.VILTART, 2013)



(AI09-2 Monument « La France », F.VILTART, 2013)

### Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

Le Mémorial de la Seconde bataille de la Marne : « Les fantômes » de Landowski et la parcelle qu'il occupe sont limités à l'est par la route départementale D229, les parcelles autour sont des espaces à vocation agricole.

La zone tampon envisagée reprend un périmètre de 500 m autour de la parcelle et intègre la partie de la Butte Chalmont à l'est. Elle s'étend légèrement sur la commune de Beugneux à l'ouest. Une réflexion est actuellement portée pour un classement au titre des sites (loi 1930) la zone tampon

### 1. Identification de l'élément constitutif

<b>1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif</b>	- AI09-1 Monument « les fantômes » de Landowski - AI09-2 Monument « La France »	
<b>1.2 Coordonnées géographiques</b>		
<b>Coordonnées géographiques de l'élément constitutif</b>	49°12'51"N, 3°24'32"E SO : 3°24'43"49°12'52" NO : 3°24'41"49°12'55" NE : 3°24'29"49°12'51" SE : 3°24'31"49°12'48"	
<b>Coordonnées géographiques des attributs majeurs</b>	- AI09-1 Monument « les fantômes » de Landowski 49°12'50.97" 3°24'32.86" - AI09-2 Monument « La France » 49°12'53.41" 3°24'41.57"	
<b>1.3 Commune(s) concernée(s)</b>	Oulchy le Château (02580)	
<b>1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a</b>	0	
<b>1.5 Superficie totale</b>	2.58 ha	
<b>1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur</b>		
AI09-1 Monument « les fantômes » de Landowski	ZM0013	Etat français- Ministère de la défense
AI09-2 Monument « La France »	ZM0013	Etat français- Ministère de la défense
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>		

AI09-1 Monument « les fantômes » de Landowski	Sérvices déconcentrés de l'Etat (DRAC Hauts de France et UDAP de l'Aisne)
AI09-2 Monument « La France »	Sérvices déconcentrés de l'Etat (DRAC Hauts de France et UDAP de l'Aisne)
<b>2.1 Description de l'élément constitutif</b>	
<p><b>2.1a</b></p> <p>Le site est choisi dès 1919 pour l'érection d'un monument en mémoire des combattants tombés en 1918 lors de la seconde bataille de la Marne. Confiée à Paul Landowski, la sculpture dite « des Fantômes » se révèle être l'un de ses chefs-d'œuvre.</p> <p>Il s'agit d'une double sculpture. En haut de la butte, 7 combattants des différentes armées engagées dans la bataille de 1918 se tiennent resserrés aux coudes à coudes. Un huitième, totalement nu, quitte le groupe et semble s'envoler. L'inclinaison des corps rentre en résonance avec celle des paliers et la pente de la colline. En bas, 250 mètres plus loin, « <i>la France</i> », est représentée sous les traits d'une femme que protège un bouclier assigné à la devise républicaine. Elle devance le groupe de combattants constitué de 7 hommes au regard douloureux au centre desquels se trouve une figure de martyr. Elle a symbolisé pour son auteur « La France en marche », leur montrant la voie après quatre années de guerre symbolisées par les quatre terrasses successives qui les séparent, pour les uns la voie de la victoire, pour d'autres la capacité à avancer malgré les deuils. Ces sculptures monumentales surgissent du paysage, l'accaparent, et en révèlent l'importance : les sculptures et le paysage sont liés parce que les uns, comme l'autre, portent la guerre et l'histoire de la guerre. En bas, de part et d'autre de la statue représentant la France, deux blocs de granit rose rappellent en lettres gravées les unités et les dates de la seconde bataille de la Marne.</p> <p><i>« Défoncer la colline, l'ouvrir comme une tranchée d'où jailliraient les morts dressés... Aux pieds, une plate-forme. Puis ..., des Fantômes à la route, des paliers, autant que les années de guerre. Et, au bord de la route, marchant dans la plaine, une grande figure de la France en marche. Le paysage et la sculpture intimement mêlés, la vraie architecture du monument étant le paysage. »</i> Landowski, <i>Journal</i>, novembre 1928.</p> <p><b>2.1b</b></p> <p>Le monument est élevé sur les lieux de la seconde bataille de la Marne qui vit le retour à l'offensive des Alliés en juillet-août 1918. Cette seconde bataille de la Marne marque un tournant décisif dans la guerre : après cette date, l'armée allemande ne fait plus que résister.</p> <p>Le monument de la butte Chalmont est à l'image de cette bataille. Après une première esquisse en 1919, la commande officielle de l'Etat est passée en 1926. Le monument est inauguré le 21 juillet 1935 en présence d'Albert Lebrun, Président de la République. Lors de l'inauguration, le Président Lebrun a ces mots : « ... <i>Que ce monument dû au ciseau puissant et à l'imagination compréhensive d'un grand artiste, le maître Landowski, fixe à jamais ce moment</i> ». Le 18 juillet 1968, c'est le général de Gaulle, Président de la République, qui vient rendre hommage à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la seconde bataille de la Marne, aux combattants tombés ici. Maurice Genevoix y lit un texte devant près d'un millier d'anciens combattants réunis pour l'occasion.</p> <p>Le site de la Butte Chalmont, bien que site non funéraire, demeure l'exemple le plus exceptionnel à l'échelle transnationale d'une représentation individualisée de combattants morts à la guerre à travers cette œuvre majeure des Fantômes de Paul Landowski. Site français de résonance nationale il exprime par ses qualités artistiques exceptionnelles, d'une part la souffrance des combattants et d'autre part le deuil des soldats morts à la guerre. Il illustre un thème courant dans les années 1920, le retour des morts, ces morts qui hantent l'esprit des vivants comme la complexité du deuil de guerre. Monument dédié à la victoire de la deuxième bataille de la Marne, il est vu par d'autres</p>	

<p>courants d'opinion comme un monument pacifiste.</p> <p>Le site de la Butte Chalmont démontre une formidable intégrité dans son rapport qu'entretiennent la mémoire de la guerre et le paysage : la guerre a imprégné les paysages autour de la butte Chalmont et en retour, ces paysages sont devenus aujourd'hui fondamentaux pour comprendre leur histoire. Les monuments et le site sont authentiques, seuls les deux blocs de granit roses rappelant les faits de la bataille de la Marne ont été remplacés à l'identique en 1945, après une détérioration par l'armée allemande.</p>	
<p><b>2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif</b></p>	
<p>Aucun</p>	
<p><b>3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)</b></p>	
<p><b>3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)</b></p>	<p><b>Représentatif de l'individualisation des combattants morts à la Guerre.</b></p> <p>Le site de la Butte Chalmont, bien que site non funéraire, demeure l'exemple le plus exceptionnel à l'échelle internationale d'une représentation individualisée de combattants mort à la guerre à travers l'œuvre majeure des Fantômes de Paul Landowski.</p> <p>Site français de résonance nationale il exprime par ses qualités artistiques exceptionnelles, le deuil des soldats morts à la guerre. L'élément constitutif rend hommage aux milliers de soldats (Britanniques, italiens, français, et américains) tombés lors de la seconde bataille de la marne.</p>
<p><b>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</b></p>	<p>1) <b>Intégrité</b> : l'élément constitutif de la Butte Chalmont démontre une formidable intégrité dans son rapport qu'entretiennent la guerre et le paysage : la guerre a mis en évidence les paysages autour de la butte Chalmont et en retour, ces paysages sont devenus aujourd'hui fondamentaux pour comprendre leur histoire.</p> <p>2) <b>Authenticité</b> : Les monuments et le site sont authentiques, seuls les deux blocs de granit roses rappelant les faits de la bataille de la Marne ont été remplacés à l'identique en 1945, après une détérioration par l'armée allemande.</p>
<p><b>4. Etat de conservation de l'élément constitutif</b></p>	
<p><b>4.1 Niveau actuel de conservation</b></p>	<p>Selon la grille : bon.</p> <p>Le site de la Butte Chalmont et ses monuments présentent un très bon niveau de conservation.</p> <p>En 2011, la Communauté de Communes a réalisé des travaux d'aménagement à fin de valoriser le site en concertation avec les Architectes des Bâtiment de France afin de ne pas dénaturer le site.</p> <p>La route départementale a été pavée devant le monument et un parking pour les véhicules a été créé à proximité du site, tout en interdisant le stationnement face aux statues. Sur le site même des Fantômes, les arbres malades ont été abattus et remplacés. De nouvelles pelouses et plantations ont été semées.</p>
<p><b>4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</b></p>	<p>La commune d'OULCHY LE CHÂTEAU est couverte par un PPR prescrit pour les risques suivants : inondations lentes et coulées de boues. Les menaces les plus présentes sont</p>

	<p>dues à son emplacement propice au développement de l'énergie éolienne. Un Projet de parc éolien sur la commune de Grand-Rozoy, est à l'étude depuis 2013. Les avis rendus sont à ce jour défavorable, notamment parce que la proximité visuelle avec le mémorial français « les fantômes » de Landowski œuvre majeur de la mémoire nationale est trop importante.</p> <p>L'environnement direct du Site est un environnement agricole et isolé, l'élément constitutif n'est pas menacé par le développement urbain. Celui-ci est modéré.</p>
<p><b>4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif</b></p>	<p>Le site de la Butte Chalmont fait l'objet d'une étude pour la protection de son environnement au titre de la loi paysage dite loi 1930, une enquête publique sera effective lors des années 2016-2017 afin d'ajouter à la protection au titre des monuments historique un aspect environnemental et paysager et d'étendre le degré de protection et de conservation du site. malgré cela un projet de parc éolien sur la commune de Grand-Rozoy, situé au nord du site,</p>
<p><b>5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif</b></p>	
<p><b>5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif</b></p>	<p>LEFRANÇOIS M., <i>Les Fantômes</i>. IN : COMPÈRE-MOREL., <i>Paul Landowski, la pierre d'éternité</i>, cat. exp. Péronne, Historial de la Grande Guerre, mars-avril 2004. Paris : Somogy, 2004, p. 13.</p> <p>LEFRANÇOIS M., <i>Paul Landowski</i>. Dans RIVÉ P., BECKER A., PELLETIER O., <i>Monuments de mémoire. Monuments aux morts de la Grande Guerre</i>, Secrétariat d'État aux anciens combattants et victimes de la guerre. Paris : Mission permanente aux commémorations et à l'information historique, 1991, p. 221.</p>
<p><b>5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</b></p>	<p>SCOT communauté de commune d'Oulchy le Château (PADD-DOO).</p> <p>Dossier de Protection MH (DRAC), Dossier de protection au titre de la loi 1930 (DREAL)</p> <p>Archives Départementales</p>

<b>ZONE TAMPON</b>	
<b>Zone tampon pour l'élément constitutif AI09</b>	
<b>Brève description textuelle des limites de la zone tampon</b>	
La zone tampon envisagée reprend un périmètre de 500 m autour de la parcelle et intègre la partie de la Butte Chalmont à l'est et s'étend légèrement sur la commune de Beugneux à l'ouest. Une réflexion étant actuellement portée pour un classement au titre des sites (loi 1930) la zone tampon pourrait voir son périmètre étendue. Voir en annexe la proposition du périmètre de classement datant du 27 aout 2014.	
<b>1. Identification de la zone tampon</b>	
<b>1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon</b>	Aucun
<b>1.2 Coordonnées géographiques</b>	
<b>De la zone tampon</b>	N: 49°13'14.5"3°24'37.1" E : 49°13'3.4"3°25'44.0" S : 49°12'9.3"3°24'22.3" O: 49°12'44.3"3°23'44.1"
<b>Des attributs secondaires (de la zone tampon)</b>	Aucun
<b>1.3 Communes concernées</b>	OULCHY LE CHATEAU(02580) BEUGNEUX (02082)
<b>1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT</b>	64 (Donnée ESri 2010 basé sur un carroyage)
<b>1.5 Superficie totale</b>	255.8 ha
<b>1.6 Propriétaires concernés</b>	
Propriétaire privé	28 parcelles : Parcelles dans la commune d'oulchy le château 000ZN0017, 000ZN0026, 000ZN0008, 000ZM0033,000ZM0034,000ZM0029,000ZN001, 000ZM0027, 000ZM0028, 000ZM0032, 000ZM0030, 000ZN0018 ,000ZM0035, 000ZM0031 ,000ZN0006, 000ZN0023, 000ZN0027, 000ZN0009, Parcelles dans la Commune de beugneux : 000ZD 13, 000ZD12, 000ZE52, 000ZE53, 000ZD 9, 000ZE51, 000ZE50, 000ZD8 000ZD14, 000ZD 10.
Propriétaire public	
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>	A compléter
<b>2. Description des attributs secondaires de la zone tampon</b>	
Aucun	

## ZONE D'INTERPRETATION

### Zone d'interprétation pour les éléments constitutifs AI01-AI06-AI09

Le Sud de l'Aisne : Comprendre et interpréter La seconde bataille de la Marne.

#### 1. Identification de la zone d'interprétation

Afin de valoriser l'ensemble des sites du département intégrant ce dossier, le Conseil départemental étudie les zones d'interprétation pour chaque site engagé dans ce projet. Il en résulte que la valorisation des sites de mémoire peut se réaliser par le cheminement et la liaison des sites entre eux, en fonction de leur proximité géographique et de leur contribution à la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé. La zone d'interprétation n'est pas aujourd'hui définie, elle s'intègre dans les actions proposées (cf. plan de gestion) en tant qu'espace d'interprétation et de valorisation des sites.

Cette zone d'interprétation conduit à interpréter l'histoire qui s'est jouée dans le sud de l'Aisne et racontera, la présence des Américains (AI01), des Danois (AI02) et témoignera par le mémorial français « des Fantômes »(AI09) de Landowski d'une représentation individualisée de combattants morts à la guerre à travers l'exemple exceptionnel à l'échelle internationale.

#### 1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation

##### Château Thierry

- AI01-i1 Le temple mémorial américain
- AI01-t2 Monument aux morts (rare représentation de soldat mort)
- AI01-t3 Monument de la 3<sup>ème</sup> division américaine
- AI01-t4 Le château (vue sur la cote 204)
- AI01-t5 Cimetière franco-britannique
- AI01-t6 Monument de la Côte 204

##### Lucy le Bocage

- AI01-t7 2nd American Division boulder

##### Fère en Tardenois

- AI01-t8 Mémorial de la Division Arc-en-Ciel (42e Division US)

##### Chamery

- AI01-t9 Fontaine monumentale

##### Seringes et Nesles

- AI01-t10 Cimetière américain Oise-Aisne (organisation du cimetière, chapelle, et Joyce Kilmer)
- AI01-t11 Meurcy Farm : site privé, pierre gravée à l'entrée rappelle la mémoire du second lieutenant Oliver Ames junior

##### Grand Rozoy

- AI01-t12 Monument érigé en l'honneur de deux aviateurs français (29 juillet 1918)

##### Bazoche

- AI01-t13 Monument de la 4<sup>ème</sup> DI américaine

##### Fismes

	<p>- AI01-t22 Pont monument (rare) honorant les troupes américaines venus libérer la ville à deux reprises en 1918 et 1945 <u>Loupeigne</u></p> <p>- AI01-t23 Cimetièrre Franco-allemand de Loupeigne</p>
<p><b>Coordonnées géographiques</b></p>	
<p><b>Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)</b></p>	<p>- AI01-i1 Le temple mémorial américain <b>3° 24' 7,293'''' E 49° 2' 45,085'''' N</b></p> <p>- AI01-i2 Monument aux morts (rare représentation de soldat mort)</p> <p>- AI01-it3 Monument de la 3<sup>ème</sup> division américaine <b>3° 23' 53,485'''' E      49° 2' 37,110'''' N</b></p> <p>- AI01-i4 Cimetièrre franco-britannique <b>3° 24' 3,604'''' E 49° 3' 3,135'''' N</b></p> <p>- AI01-i5 Monument de la Côte 204 <b>3° 22' 16,443'''' E      49° 2' 31,224'''' N</b></p> <p>- AI01-i6 2nd American Division boulder <b>3° 16' 46,788'''' E      49° 3' 23,169'''' N</b></p> <p>- AI01-i7 Mémorial de la Division Arc-en-Ciel (42e Division US) <b>3° 31' 16,861'''' E      49° 7' 57,661'''' N</b></p> <p>- AI01-i8 Fontaine monumentale : <b>3° 36' 54,742'''' E      49° 11' 36,129'''' N</b></p> <p>- AI01-t9 Cimetièrre américain Oise-Aisne (organisation du cimetièrre, chapelle, et Joyce Kilmer) <b>3° 32' 53,177'''' E      49° 12' 9,656'''' N</b></p> <p>- AI01-t10 Meurcy Farm : site privé, pierre gravée à l'entrée rappelle la mémoire du second lieutenant Oliver Ames junior</p> <p>- AI01-i11 Monument érigé en l'honneur de deux aviateurs français (29 juillet 1918) <b>3° 23' 24,793'''' E      49° 14' 9,842'''' N</b></p>

	<p>- AI01-i12 Monument de la 4<sup>ème</sup> DI américaine <b>3° 38' 50,480''' E      49° 18' 38,733''' N</b></p> <p>- AI01-i13 Pont monument (rare) honorant les troupes américaines venus libérer la ville à deux reprises en 1918 et 1945 <b>3° 40' 46,931''' E      49° 18' 25,840''' N</b></p> <p>- AI01-i14 Cimetièrre Franco-allemand de Loupeigne <b>3° 32' 39,267''' E      49° 14' 43,074''' N</b></p>
<b>1.3 Communes concernées (par le parcours)</b>	Château-Thierry, Belleau, Lucy-le-Bocage, Fère-en-Tardenois, Chamery, Seringes-et-Nesles, Grand Rozoy, Oulchy le Château, Braine, Bazoche, Fismes, Loupeigne
<b>1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation</b>	76400 habitant (basé sur le nombre de communes traversées ou à l'intérieur du parcours présenté)
<b>1.5 Superficie totale</b>	71734 ha (basé sur le nombre de communes traversées ou à l'intérieur du parcours présenté)
<b>1.6 Propriétaires concernés</b>	
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>	
<b>2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation</b>	
<p><b>Le temple mémorial américain</b></p> <p>Il est situé Square Paul-Doumer, rond-point au bout de la rue Carnot, à Château-Thierry. Si la ville comptait avant-guerre de nombreux protestants, il faut attendre 1919 pour qu'un temple réformé soit prévu en centre-ville. Le temple-mémorial, situé à côté de l'hôtel de ville, est inauguré en 1924. Il est réalisé par les architectes Paul-Philippe Cret et Achille-Henri Chauquet. L'édifice est décoré d'un vitrail intitulé « La Fayette nous voilà ! », représentant La Fayette accueillant le général Pershing. Le mobilier a été offert par des paroisses américaines en souvenir des soldats tombés en 1918 dans l'Aisne.</p> <p><b>Monument aux morts (rare représentation de soldat mort)</b></p> <p>Château-Thierry, La mort ne pouvant être glorifiée, les monuments aux morts de la Grande Guerre représentent souvent des poilus éternels et vainqueurs. Rares sont les représentations de soldat morts. C'est pourtant le parti pris choisi pour le monument aux morts de Château-Thierry. Au milieu de la ville, ce poilu de pierre blanche gît face contre terre, entouré des noms des Castelthéodoriciens morts pour la France.</p> <p><b>Monument de la 3<sup>ème</sup> division américaine</b></p>	

Au bord de la Marne devant le monument de la 3e division d'infanterie américaine, rebaptisée après la guerre « Rock of the Marne » – surnom qu'elle porte encore de nos jours – en l'honneur de son engagement en France. C'est à quelques mètres de là que, le 31 mai 1918, ces Américains aux coudes à coudes avec la 10e division coloniale française barrent la route aux Allemands et les empêchent de franchir la Marne, dont les ponts sont dynamités par le génie. Le monument, vandalisé en 1940, fut reconstitué après la Seconde Guerre mondiale ; on y ajouta les batailles auxquelles participa la division en 1939-1945. Une allégorie de l'avion Nieuport que pilotait Quentin Roosevelt en 1918 est installée devant le monument.

### **Cimetière franco-britannique de Château-Thierry**

Située au lieu-dit "Les Chesnaux", en descendant vers le centre-ville, cette nécropole, de 9.480 m<sup>2</sup>, édiflée en 1919, contient 2.098 corps, dont 706 en ossuaires. Ici reposent des hommes tués au cours de la seconde bataille de la Marne. En 1921, de 1925 à 1929, en 1935 et 1937, ont été regroupées ici des tombes provenant de cimetières militaires situés dans la vallée de la Marne et celle du Clignon, à Jaulgonne, Tréloup, Vaux, la côte 204, le bois Belleau, Marchais-en-Brie, Saint-Agnan, la Chapelle-Monthodon, ... On trouve également, dans cette nécropole, les tombes de quatre Russes et de neuf Britanniques (dont deux n'ont pu être identifiés). Entre les deux ossuaires, un gisant de marbre blanc, est l'oeuvre du sculpteur Achille Jacopin, originaire de Château-Thierry, placé dès 1916 dans ce cimetière et intitulé "Le linceul", il représente un soldat mort, recouvert de neige

### **Monument de la Côte 204**

À 5 km à l'ouest de Château-Thierry. Le gigantesque monument néoclassique de la cote 204 commémore l'engagement de l'ensemble des divisions américaines dans la seconde bataille de la Marne. Situé en haut du promontoire, il marque le moment où les Américains contraignent les Allemands à quitter Château-Thierry pour se replier vers le nord. Construit en 1933, le monument offre une vue imprenable sur la vallée de la Marne. Il est composé d'une imposante double colonnade dominant une terrasse, que protège un aigle américain stylisé. Sous cette sculpture est gravée une inscription : « Le temps ne ternira pas la gloire de leurs exploits. » De l'autre côté de la colonnade, deux grandes statues symbolisent les États-Unis et la France, signées du sculpteur Alfred Bottiau ; il s'agit là d'une allégorie de l'amitié franco-américaine

### **2<sup>nd</sup> American Division Boulder**

Les 24 " boulders ", monuments de la 2ème division US, sont des monuments en béton représentant un rocher ou grès surmonté d'une étoile, établis par l'Association de la 2ème Division US dans les années 1920. Ils sont placés respectivement sur la ligne de départ de l'offensive ou de l'entrée sur la zone des combats, puis sur les lignes finales atteintes à la fin des combats. Sur chaque monument il y avait à l'origine une plaque en bronze ornée de l'Indian Head et de la date. Il ne reste que la plaque de Lucy le Bocage (1er Juin 1918), et celle du monument qui se trouve dans le Bois à côté du pavillon de Chasse (26 juin 1918). Ces monuments sont privés et appartiennent à la 2ème Division D'Infanterie US qui les ont construits et à qui incombe l'entretien.

### **Mémorial de la Division Arc-en-Ciel (42<sup>e</sup> Division US)**

Au pied d'un mur en ruine, seul vestige de la ferme de la Croix-Rouge, se dresse le monument de la 42e division américaine. La sculpture représente un sergent du 167e régiment de l'Alabama portant dans ses bras l'un de ses camarades, tombé au combat lors de l'attaque de la ferme les 25 et 26 juillet 1918. Les hommes de la Rainbow Division eurent à compter près de 5 500 pertes pour les combats dans l'Aisne. Inauguré en novembre 2011, le groupe sculpté est le plus récent monument américain installé en Europe pour commémorer la Première Guerre mondiale.

### **Fontaine monumentale**

Arrêtez-vous à devant la fontaine monumentale à l'entrée du hameau de Chamery. La famille du 26e président des États-Unis, Théodore Roosevelt, choisit d'offrir au village cette fontaine pour remercier les habitants d'avoir enterré et entretenu la tombe de Quentin Roosevelt, le plus jeune fils du président. Pilote engagé dans le 95e Aero Squadron, Quentin trouve la mort à bord de son avion Nieuport le 14 juillet 1914, derrière les lignes allemandes. La famille Roosevelt a, depuis, ramené le corps de Quentin auprès de son frère Teddy Junior, décédé d'une crise cardiaque en 1944 alors qu'il commandait la 4e division d'infanterie en Normandie. Les deux fils du président américain reposent désormais au cimetière d'Omaha Beach. À Chamery, sur le lieu du crash, la tombe de Quentin a été remplacée par une stèle toujours visible.

### **Cimetière américain Oise-Aisne (organisation du cimetière, chapelle, et Joyce Kilmer)**

Parmi les cimetières américains de la Première Guerre mondiale en Europe, c'est le deuxième par son importance. Il contient 6012 pierres tombales, alignées en longues rangées symétriques. Un imposant monument, où sont inscrits les noms de 241 soldats disparus ou non identifiés, forme un arc de cercle protecteur. Ce lieu de mémoire rappelle les terribles combats qui ont eu lieu autour de Fère-en-Tardenois et Fismes en juillet 1918.

### **Meurcy Farm : site privé, pierre gravée à l'entrée rappelle la mémoire du second lieutenant Oliver Ames junior**

Du 25 juillet au 3 août 1918, la 42e DI américaine eut la lourde tâche de réduire la poche de résistance allemande autour de Fère-en-Tardenois. La ferme de Meurcy est l'un des hauts lieux de cette bataille. Les combats de juillet-août 1918 firent près de 5 500 victimes au sein de la Rainbow Division. Si le site est privé, une pierre gravée à l'entrée de la ferme rappelle la mémoire du second lieutenant Oliver Ames Junior, tombé ici, qui reçut à titre posthume la Distinguished Service Cross pour sa bravoure durant les combats du 28 juillet 1918.

### **Monument érigé en l'honneur de deux aviateurs français (29 juillet 1918)**

À l'entrée du village, tournez à gauche avant l'église pour remonter la rue de Courdoux. À moins de 150 m s'élève un monument érigé en l'honneur de deux aviateurs français qui ont péri à Grand-Rozoy, le 29 juillet 1918. Ce monument était jusqu'en 2011 au milieu d'un champ de blé, à l'endroit où l'on avait relevé les corps du lieutenant Albert Rapilly et du caporal Charles Cabouillet, deux aviateurs tombés lors de la seconde bataille de la Marne.

### **Monument de la 4<sup>ème</sup> DI américaine**

À hauteur du village de Bazoches se dresse, au bord de la route nationale, le monument de la 4e DI américaine. La Ivy Division participe à l'attaque sur Bazoches aux côtés de la 77e division américaine, en août 1918.

### **Pont monument (rare) honorant les troupes américaines venus libérer la ville à deux reprises en 1918 et 1945**

À Fismes se trouve un rare pont-monument, construit après la Grande Guerre. Enjambant la Vesle, il relie le centre-ville au quartier de Fismette, situé au nord du bourg, dans le prolongement de la rue Hildevert-Lefèvre. Il honore les troupes américaines venues libérer la ville à deux reprises, en septembre 1918 et en août 1945. Situé à un endroit stratégique sur la route de Reims, il est une première fois détruit préventivement en septembre 1914 par les Français pour couvrir leur retraite sur la Marne. Rebâti en 1916, il est de nouveau détruit en mai 1918. Le 3 août 1918, Fismes devient l'objet de terribles combats de rue vers Fismette, qui oppose la 28e division d'infanterie américaine et les troupes de choc allemandes. La reconstruction du pont sur la Vesles est financée après-guerre par l'état américain de Pennsylvanie et la ville de Meadville, d'où provenaient les nombreux soldats de la 28e DI américaine tombés pour Fismes. Les plans des Américains Thomas H. Atherton et Paul P. Cret ont été mis en œuvre par des architectes français. Le pont sera inauguré le 28 mai 1928, 10 ans après sa destruction par les Allemands. Il sera une nouvelle fois détruit en juin 1940 : on lui substituera une passerelle jusqu'à ce qu'un pont provisoire soit établi en 1946. Le pont-mémorial américain actuel date de 1955-1958. À la base des colonnes qui continuent d'éclairer l'édifice sont représentés des soldats américains casqués.

### **Cimetière Franco-allemand de Loupeigne**

Le cimetière s'étend tout en longueur sur une bande étroite de terrain, le long de la D 79. Plus haut, derrière l'ossuaire, se trouve la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc. L'édifice étant en très mauvais état, son accès n'est pas sans danger. Sur ses murs intérieurs sont gravés les noms des soldats originaires de Loupeigne et Mareuil-en-Dôle morts pour la France. La chapelle fait office de monument aux morts pour la commune.

## ESPACE ANNEXES

- Liste des Parcelles cadastrales concernées par la zone tampon

### PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES (Toutes zones confondues)



(AI01-i1 Le temple mémorial américain, F.VILTART,)



( AI01-t3 Monument de la 3<sup>ème</sup> division américaine, F.VILTART,23/11/2013)



(AI01-t6 Monument de la Côte 204, FX DESIRIER,7/11/2013)



( AI01-t7 2nd American Division boulder, F.VILTART,23/11/2013)



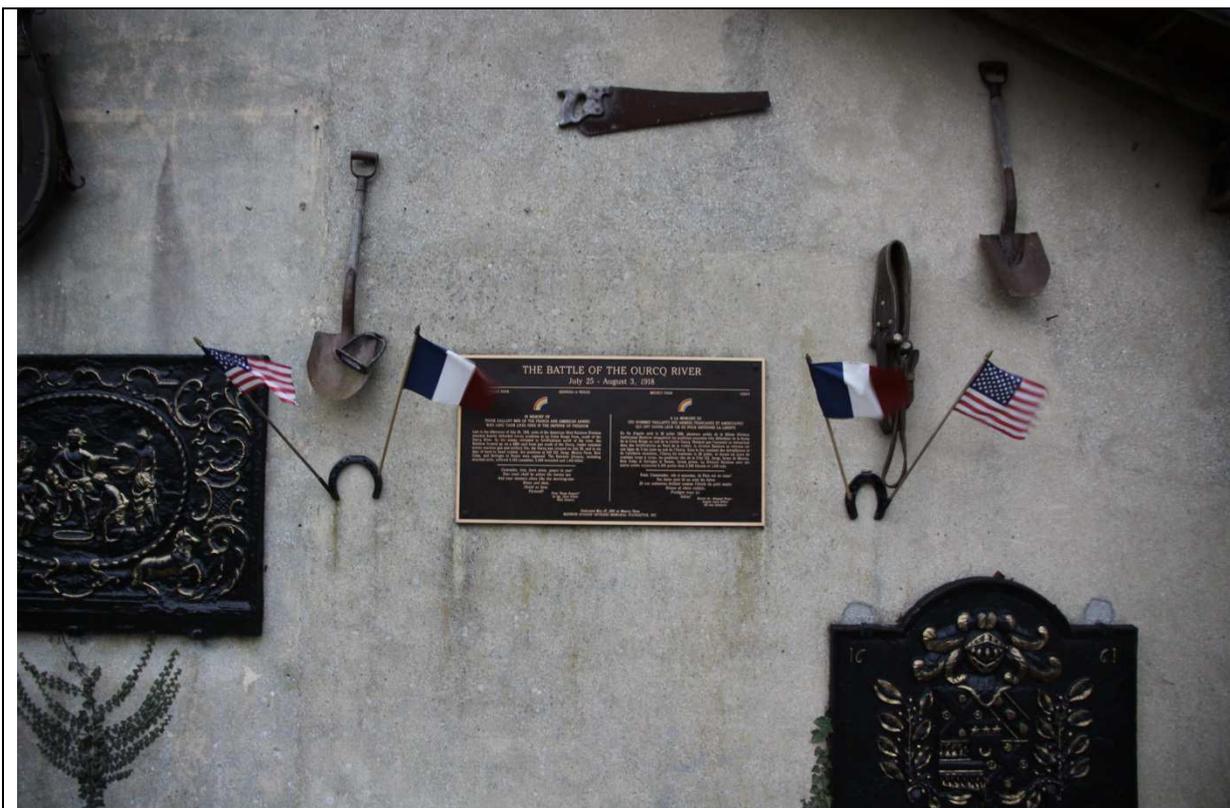
(AI01-t8 Mémorial de la Division Arc-en-Ciel (42e Division US), E.VERKINDT,21/04/2015,)



(AI01-t9 Fontaine monumentale Quentin Roosevelt F.VILTART,23/11/2013)



-AI01-t10Cimetière américain Oise-Aisne (organisation du cimetière, chapelle, et Joyce Kilmer EVERKINDT,17/07/2015)



(AI01-t11 Meurcy Farm : site privé, pierre gravée à l'entrée rappelle la mémoire du second lieutenant Oliver Ames junior, F.VILTART,23/11/2013)



(AI01-t22 Pont monument (rare) honorant les troupes américaines venus libérer la ville à deux reprises en 1918 et 1945 F.VILTART,23/11/2013)



(AI01-t23Cimetière Franco-allemand de Loupeigne, F.VILTART,23/11/2013)

**Liste des parcelles de la zone tampon**

46	020580-EDZM01	020580000ZM0034	34	20580	020580000ZM
157	020580-EDZN01	020580000ZN0009	9	20580	020580000ZN
244	020580-EDZM01	020580000ZM0028	28	20580	020580000ZM
254	020580-EDZM01	020580000ZM0030	30	20580	020580000ZM
255	020580-EDZM01	020580000ZM0032	32	20580	020580000ZM
332	020580-EDZM01	020580000ZM0013	13	20580	020580000ZM
338	020580-EDZN01	020580000ZN0018	18	20580	020580000ZN
345	020580-EDZM01	020580000ZM0035	35	20580	020580000ZM
355	020580-EDZM01	020580000ZM0031	31	20580	020580000ZM
483	020580-EDZM01	020580000ZM0029	29	20580	020580000ZM
603	020580-EDZM01	020580000ZM0027	27	20580	020580000ZM
640	020580-EDZN01	020580000ZN0017	17	20580	020580000ZN
641	020580-EDZN01	020580000ZN0026	26	20580	020580000ZN
643	020580-EDZN01	020580000ZN0008	8	20580	020580000ZN
724	020580-EDZM01	020580000ZM0033	33	20580	020580000ZM
757	020580-EDZN01	020580000ZN0027	27	20580	020580000ZN
786	020580-EDZN01	020580000ZN0006	6	20580	020580000ZN
787	020580-EDZN01	020580000ZN0023	23	20580	020580000ZN
878	020580-EDZN01	020580000ZN0010	10	20580	020580000ZN
3936	2,01601E+17	020082000ZD0011	11	20082	020082000ZD
3940	2,01601E+17	020082000ZD0010	10	20082	020082000ZD

Association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre »

3945	2,01601E+17	020082000ZD0014	14	20082	020082000ZD
3948	2,01601E+17	020082000ZD0013	13	20082	020082000ZD
3951	2,01601E+17	020082000ZD0012	12	20082	020082000ZD
3954	2,01601E+17	020082000ZE0053	53	20082	020082000ZE
3958	2,01601E+17	020082000ZE0052	52	20082	020082000ZE
3961	2,01601E+17	020082000ZE0051	51	20082	020082000ZE
3964	2,01601E+17	020082000ZE0050	50	20082	020082000ZE
3967	2,01601E+17	020082000ZD0009	9	20082	020082000ZD